

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

CLAIROIX **ARMANCOURT**
LA CROIX SAINT OUEN **NÉRY**
COMPIÈGNE
VERBERIE **LACHELLE** **BÉTHISY-SAINT-PIERRE**
JONQUIÈRES
VIEUX-MOULIN **MARGNY-LÈS-COMPIEGNE**
LE MEUX
SAINT-JEAN-AUX-BOIS **J AUX** **SAINTINES**
CHOISY-AU-BAC **VENETTE**
SAIN T-SAUVEUR
JANVILLE **SAIN T VAAST DE LONGMONT**
BÉTHISY-SAINT-MARTIN **BIENVILLE**



COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Préambule

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Ainsi, le compte administratif 2019 du budget principal et des budgets annexes a été précédé par :

- Le vote des budgets assainissement, SPANC, eau et déchets le 20 décembre 2018
- le vote du budget primitif du budget principal et des budgets annexes (aménagement, champ dolant, tourisme, résidence pour personnes âgées, transports, aéroport, gens du voyage, et hôtel de projets) intervenu le 4 avril 2019,
- le vote des budgets supplémentaires assainissement, SPANC, eau et déchets le 4 avril 2019,
- les décisions modificatives adoptées les 26 juin, 26 septembre, 14 novembre et le 19 décembre 2019.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M49). Le présent rapport et les maquettes budgétaires sont mis à disposition du public à partir du site internet de l'Agglomération (<http://www.agglo-compiegne.fr>, rubrique « délibérations »).

I. Présentation générale

Au terme de l'année 2019, les résultats consolidés (avec les mouvements d'ordre) issus des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes se présentent comme suit :

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
Budget Principal							
Investissement	- 2 094 332,10		8 630 083,02	9 262 575,90	632 492,88	-	- 1 461 839,22
Fonctionnement	10 901 489,69	3 320 748,05	48 442 713,60	51 703 573,73	3 260 860,13	-	10 841 601,77
TOTAL	8 807 157,59	3 320 748,05	57 072 796,62	60 966 149,63	3 893 353,01	-	9 379 762,55
Budget Aménagement							
Investissement	- 7 018 790,58		10 471 253,43	8 526 164,83	- 1 945 088,60		- 8 963 879,18
Fonctionnement	6 970 851,15		16 644 529,03	19 176 616,40	2 532 087,37		9 502 938,52
TOTAL	- 47 939,43	-	27 115 782,46	27 702 781,23	586 998,77		539 059,34
Budget Champ Dolant							
Investissement	100,52	-	105 693,88	105 593,36	- 100,52	-	-
Fonctionnement	-	-	105 925,91	105 925,91	-	-	-
TOTAL	100,52	-	211 619,79	211 519,27	- 100,52	-	-
Budget Transports Intercommunaux							
Investissement	28 403,70	-	1 163 614,59	1 253 556,04	89 941,45		118 345,15
Fonctionnement	0,00	-	9 972 314,32	12 856 000,90	2 883 686,58		2 883 686,58
TOTAL	28 403,70	-	11 135 928,91	14 109 556,94	2 973 628,03		3 002 031,73
Budget Déchets Ménagers							
Investissement	322 013,82		133 319,51	187 366,65	54 047,14		376 060,96
Fonctionnement	1 513 958,28		8 548 572,74	7 799 633,85	- 748 938,89		765 019,39
TOTAL	1 835 972,10	-	8 681 892,25	7 987 000,50	- 694 891,75		1 141 080,35
Budget Hôtel de Projet							
Investissement	34 995,84		70 193,38	353 823,42	283 630,04		318 625,88
Fonctionnement	0,00		430 624,75	430 624,75	-		0,00
TOTAL	34 995,84	-	500 818,13	784 448,17	283 630,04		318 625,88
Budget RPA							
Investissement	-		112 625,04	113 578,10	953,06		953,06
Fonctionnement	46 847,91	26 000,00	285 720,17	325 217,08	39 496,91		60 344,82
TOTAL	46 847,91	26 000,00	398 345,21	438 795,18	40 449,97		61 297,88
Budget Aire des Gens du Voyage							
Investissement	300 951,10		303 626,56	178 621,03	- 125 005,53		175 945,57
Fonctionnement	-		836 224,63	836 224,63	-		-
TOTAL	300 951,10	-	1 139 851,19	1 014 845,66	- 125 005,53		175 945,57
Budget Aéroport							
Investissement	702 830,99		61 444,56	48 849,25	- 12 595,31		690 235,68
Fonctionnement	-		84 840,59	84 840,59	-		-
TOTAL	702 830,99	-	146 285,15	133 689,84	- 12 595,31		690 235,68
Budget Assainissement							
Investissement	349 732,98		6 204 918,65	5 228 640,59	- 976 278,06		- 626 545,08
Fonctionnement	5 996 954,82	1 801 862,99	3 242 274,79	5 993 660,55	2 751 385,76		6 946 477,59
TOTAL	6 346 687,80	1 801 862,99	9 447 193,44	11 222 301,14	1 775 107,70		6 319 932,51
Budget SPANC							
Investissement	258 281,73		-		-		258 281,73
Fonctionnement	35 231,71		9 492,80	11 113,33	1 620,53		36 852,24
TOTAL	293 513,44	-	9 492,80	11 113,33	1 620,53		295 133,97
Budget Eau Potable							
Investissement	4 004 069,73		2 508 751,77	1 681 178,32	- 827 573,45	45 954,07	3 222 450,35
Fonctionnement	804 083,75		1 904 842,61	3 563 629,12	1 658 786,51	66 875,40	2 529 745,66
TOTAL	4 808 153,48	-	4 413 594,38	5 244 807,44	831 213,06	112 829,47	5 752 196,01
Budget Tourisme							
Investissement	- 5 163,03		63 025,37	101 050,40	38 025,03		32 862,00
Fonctionnement	-		475 630,21	475 630,21	-		-
TOTAL	- 5 163,03	-	538 655,58	576 680,61	38 025,03		32 862,00
Total Budgets	23 152 512,01	5 148 611,04	120 812 255,91	130 403 688,94	9 591 433,03	112 829,47	27 708 163,47

Le budget 2019 consolidé a été réalisé à hauteur 130 403 688,94 € en recettes et 120 812 255,91 € en dépenses et a dégagé un résultat positif consolidé de clôture (**avec intégration des résultats des années antérieures**) de 27 708 163,47

a. Le taux des réalisations (mouvements réels) hors reprise affectation des résultats

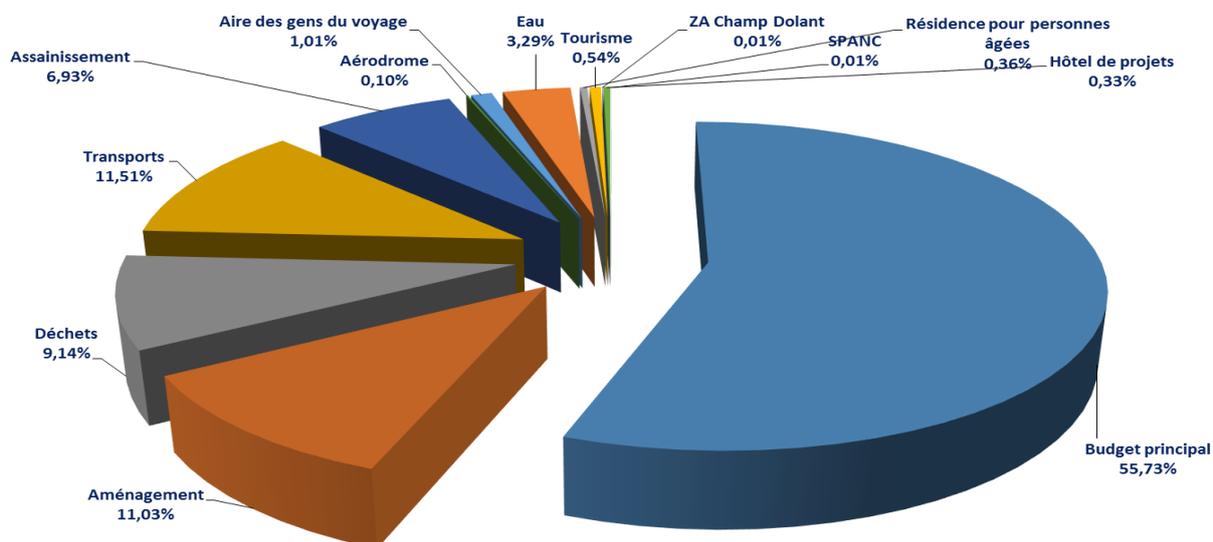
Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 76%, et 99% pour les recettes.

Budgets	Dépenses réelles (fonct + invt)			Recettes réelles (fonct + invt)		
	Prévu	Réalisé	Taux réalisation	Prévu	Réalisé	Taux réalisation
Budget principal	63 922 160,97	51 973 441,40	81%	58 435 751,43	55 866 794,41	96%
Aménagement	13 475 728,59	10 286 227,65	76%	13 523 668,02	10 873 226,42	80%
Déchets	9 486 722,12	8 528 842,14	90%	7 650 750,02	7 833 950,39	102%
Transports	12 118 416,92	10 731 502,96	89%	12 090 013,22	13 705 130,99	113%
Assainissement	10 104 548,80	6 466 030,44	64%	5 559 723,99	8 241 138,14	148%
Aérodrome	814 880,99	97 435,90	12%	112 050,00	84 840,59	76%
Aire des gens du voyage	1 188 401,10	944 453,16	79%	887 450,00	819 447,63	92%
Eau	8 317 407,68	3 071 823,31	37%	3 396 424,73	3 903 036,37	115%
Résidence pour personnes âgées	417 520,91	334 736,26	80%	396 673,00	375 186,23	95%
Tourisme	875 880,84	504 873,00	58%	881 043,87	542 898,03	62%
ZA Champ Dolant	5 400,00	5 367,97	99%	5 299,48	5 267,45	99%
Hôtel de projets	762 195,84	311 087,87	41%	727 200,00	594 717,91	82%
SPANC	451 113,44	9 492,80	2%	12 600,00	11 113,33	88%
TOTAL	121 940 378,20	93 265 314,86	76%	103 678 647,76	102 856 747,89	99%

a. Les dépenses réelles

L'ARC a dépensé 93 M€ (73 M€ en fonctionnement et 20 M€ en investissement).

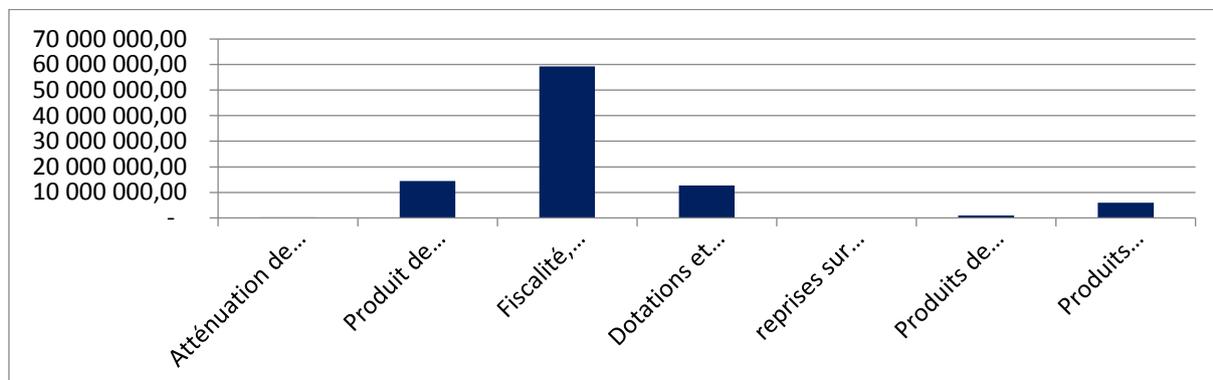
➤ La répartition des 93 M€ de dépenses par budget



b. Les recettes réelles

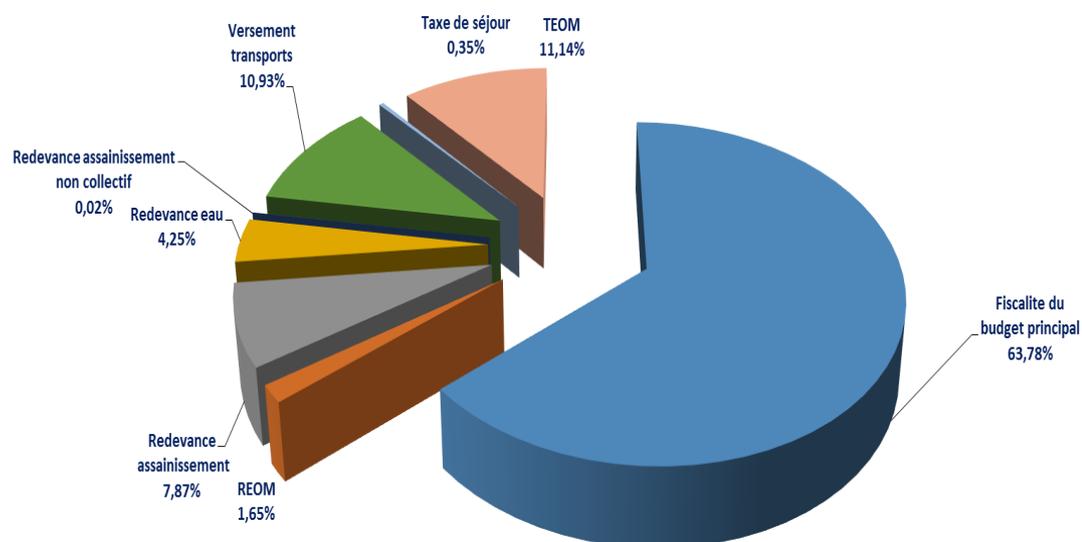
Au niveau des recettes l'ARC a encaissé 102 M€ dont 93 M€ de recettes de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent comme suit :



c. Fiscalité et redevances

Le montant des recettes provenant des diverses taxes, redevances, et produits fiscaux tous budgets confondus est de 59,9 M€



*La fiscalité du budget principal sera développée dans un prochain paragraphe.

a. La dette

⇒ Synthèse de la dette au 31/12/2019

	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Budget Aire de Gens du Voyage	1 107 348,3 €	1,32%	8 ans et 9 mois	4 ans 6 mois	2	1,59%
Budget Service de l'Eau	2 538 632 €	3,15%	10 ans et 5 mois	5 ans et 10 mois	25	3,64%
Budget Aménagement	14 944 696 €	2,82%	9 ans et 11 mois	5 ans et 8 mois	17	21,42%
Budget Déchets	106 858 €	3,08%	2 ans et 7 mois	1 ans 8 mois	3	0,15%
Budget Principal	30 436 259 €	3,33%	15 ans et 5 mois	7 ans et 11 mois	25	43,62%
Budget Assainissement	17 497 190 €	2,88%	16 ans et 1 mois	8 ans et 7 mois	48	25,08%
Budget Résidence Personnes Agées	2 043 530 €	1,62%	26 ans	14 ans 9 mois	1	2,93%
Budget transport	1 018 229 €	2,99%	5 ans et 7 mois	2 ans et 11 mois	1	1,46%
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	79 723 €	3,42%	20 ans et 10 mois	11 ans et 9 mois	1	0,11%
Dette consolidée au 31/12/2019	69 772 467 €	3,01%	14 ans et 3 mois	7 ans et 7 mois	123	100,00%

⇒ Évolution de la dette

	CRD en début d'année 2019	remboursement du K	Emprunt	CRD en fin de période 2019	Evolution du CRD 2019 (début-fin de période)
Budget Aire de Gens du Voyage	1,23	0,13		1,11	- 0,13
Budget Service de l'Eau	2,77	0,23		2,54	- 0,23
Budget Aménagement	17,55	2,61		14,94	- 2,61
Budget Déchets	0,15	0,05		0,11	- 0,05
Budget Principal	32,81	2,37	-	30,44	- 2,37
Budget Assainissement	20,06	2,56		17,50	- 2,56
Budget Résidence Personnes Agées	2,12	0,07		2,04	- 0,07
Budget transport	1,20	0,18		1,02	- 0,18
Budget ZA DU CHAMP DOLANT	0,08	0,00		0,08	- 0,00
Dette consolidée	77,97	8,19	-	69,77	- 8,19

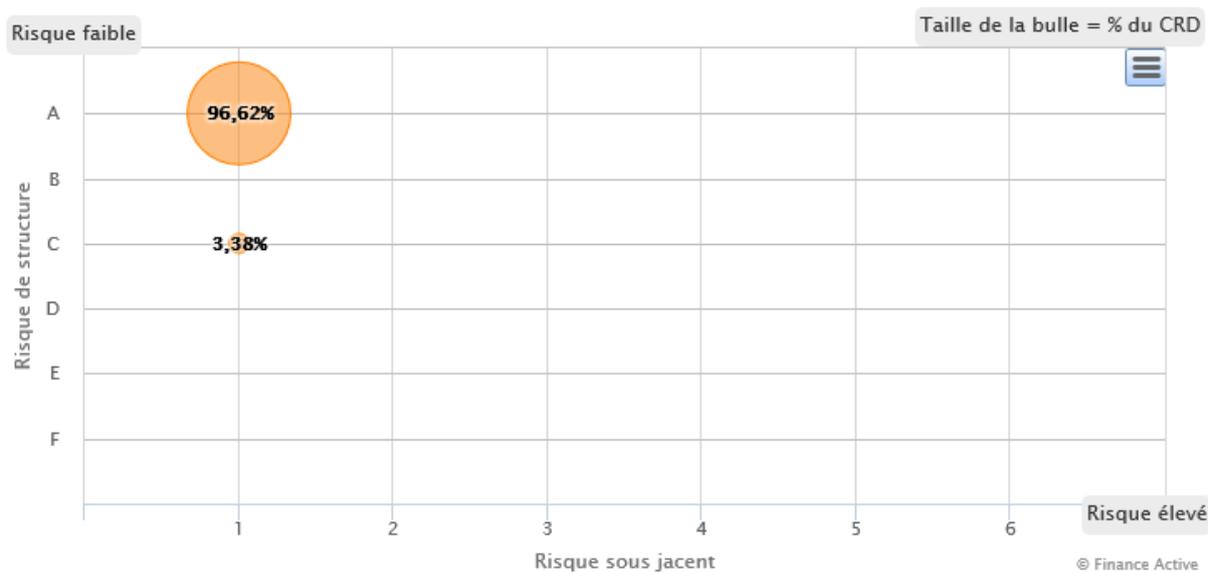
Au terme de l'exercice 2019, l'encours de la dette a diminué de -8,19 M€, confirmant ainsi la volonté de la collectivité à se désendetter

⇒ Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	49 474 507 €	70,91%	3,41%
Fixe à phase	900 000 €	1,29%	0,62%
Variable couvert	2 365 719 €	3,39%	4,28%
Variable	5 721 069 €	8,20%	1,00%
Livret A	8 949 618 €	12,83%	1,60%
Annulable	2 361 554 €	3,38%	4,65%
Ensemble des risques	69 772 467 €	100,00%	3,01%

État généré au 31/12/2019

⇒ Dette selon la charte de bonne conduite



La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 3,38% de l'encours de la dette correspondent aux taux fixe annulable

II. Le budget principal

Pour l'année 2019 a dérogé 60 966 149,63 € de recettes pour 57 072 796,62 € de dépenses (avec les mouvements d'ordre)

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--	--

Budget Principal							
Investissement	- 2 094 332,10		8 630 083,02	9 262 575,90	632 492,88	-	- 1 461 839,22
Fonctionnement	10 901 489,69	3 320 748,05	48 442 713,60	51 703 573,73	3 260 860,13	-	10 841 601,77
TOTAL	8 807 157,59	3 320 748,05	57 072 796,62	60 966 149,63	3 893 353,01	-	9 379 762,55

Le résultat de clôture s'établit à 9 379 762,55 € en 2019 contre 8 807 157,59 € en 2018 soit une progression de +572 604,96 € entre les deux exercices.

I. La section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 48 442 713,60 €, dont 44 012 745,10 € en opérations réelles et 4 429 968,50 € en opérations d'ordre.

a. Le taux des réalisations (mouvements réels)

	Crédits ouverts 2019	Réalisations 2019	% de réalisation
011 - Charges à caractère général	8 936 824,77	7 221 739,37	81%
012 - Charges de personnel	8 411 360,63	7 758 619,53	92%
014 - Atténuations de produits (AC, DSC, FPIC,...)	22 378 046,79	22 300 906,00	100%
022 - Dépenses imprévues Fonct	675 173,76	-	0%
65 - Autres charges gestion courante (indemnités des élus, SDIS, Sub,...)	4 870 266,67	4 629 218,12	95%
66 - Charges financières	1 217 378,21	1 042 037,01	86%
67 - Charges exceptionnelles (Participations aux budgets annexes)	2 628 463,82	1 023 192,07	39%
68 - Dotations aux provisions	50 000,00	37 033,00	74%
Total	49 167 514,65	44 012 745,10	90%

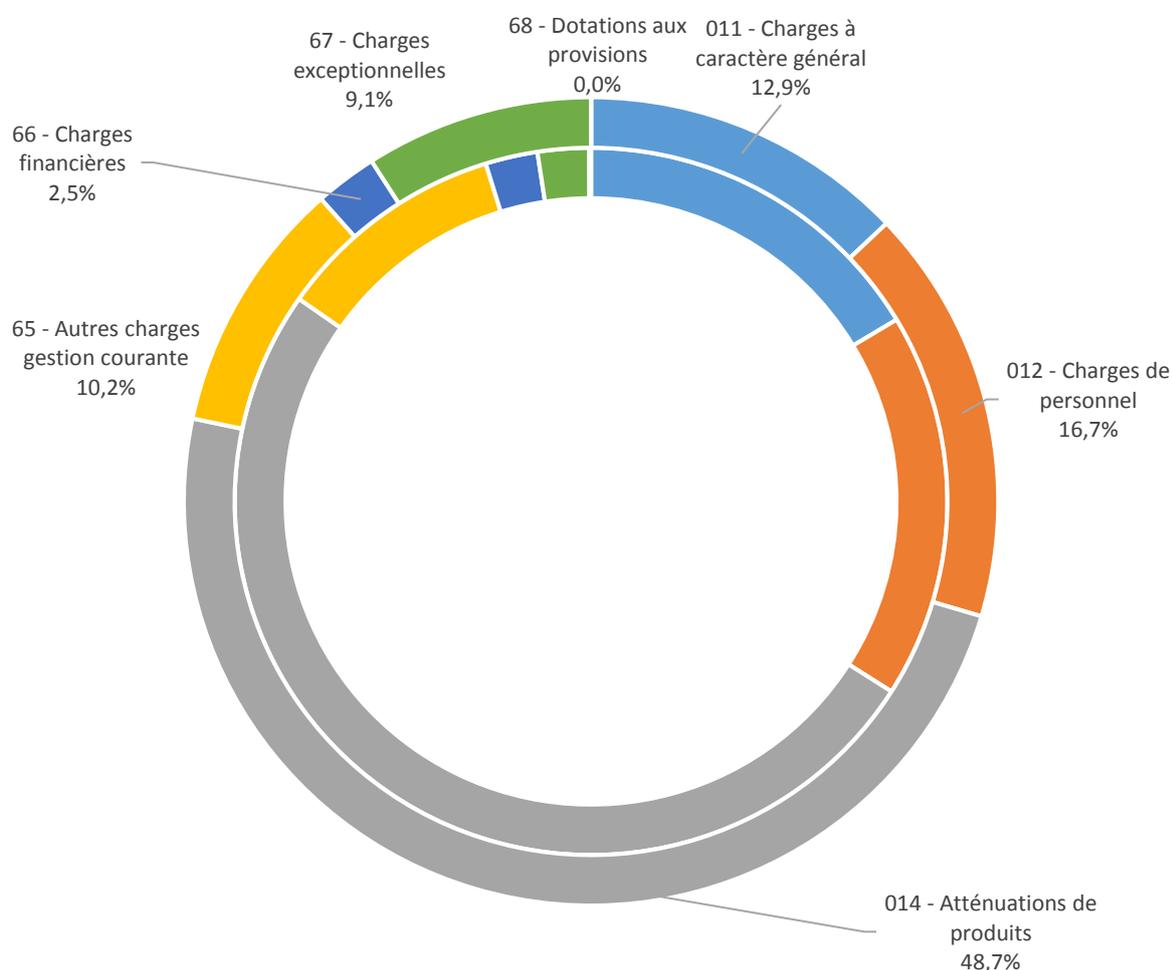
Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 90% traduisant ainsi les efforts engagés pour maîtriser les dépenses de fonctionnement.

b. L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart	Evolution en %
011 - Charges à caractère général	5 926 137,20	7 221 739,37	1 295 602,17	22%
012 - Charges de personnel	7 639 112,21	7 758 619,53	119 507,32	2%
014 - Atténuations de produits (AC, DSC, FPIC,...)	22 325 666,74	22 300 906,00	- 24 760,74	0%
65 - Autres charges gestion courante (indemnités des élus, SDIS, Sub,...)	4 662 537,70	4 629 218,12	- 33 319,58	-1%
66 - Charges financières	1 134 791,53	1 042 037,01	- 92 754,52	-8%
67 - Charges exceptionnelles (Participations aux budgets annexes)	4 153 123,84	1 023 192,07	- 3 129 931,77	-75%
68 - Dotations aux provisions	1 668,00	37 033,00	35 365,00	2120%
Total	45 843 037,22	44 012 745,10	- 1 830 292,12	-4%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de l'ordre de 44 012 745,10 € soit une progression globale de -4% en 2019 par rapport à 2018.

c. La structure des dépenses de fonctionnement



- **Les charges à caractère général** : correspondent aux dépenses de gestion courante de la collectivité.

Ce Chapitre enregistre une augmentation de +1,29 M€ entre 2018-2019, cet écart s'explique comme suit :

Nature de la dépense	2018	2019	Écart	Commentaires
60612-ENERGIE ET ELECTRICITE	155 110,73	207 411,31	52 300,58	Régularisations année antérieures + nouveaux bâtiments
60613-GAZ	21 329,83	83 956,42	62 626,59	Régularisations année antérieures + nouveaux bâtiments
611-CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 649 487,75	1 895 756,85	246 269,10	Entretien nouvelles zones d'activité principalement (Espaces verts + éclairage public) + GEMAPI
6132-LOCATIONS IMMOBILIERES	340 790,72	461 408,00	120 617,28	Dont 78 k€ de loyers à BREZILLION refacturés en partie à la société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE)
61521-ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	24 477,07	89 210,28	64 733,21	Travaux d'entretien
615228-AUTRES BATIMENTS	60 634,53	116 122,97	55 488,44	Travaux d'entretien dans différents bâtiments notamment les grandes Écuries du roi
615231-VOIRIES	257 707,38	339 460,50	81 753,12	Travaux d'entretien
617-ETUDES ET RECHERCHES	270 006,76	502 273,13	232 266,37	Études
6281-CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	281 039,32	347 473,91	66 434,59	Nouvelles cotisations ex: ADICO 30,7 k€ (refacturée en partie au communes de l'ARC) + ATMO Hauts-de-France 20 k€
6282-FRAIS DE GARDIENNAGE	9 916,69	55 440,33	45 523,64	Dont 27,3 k€ en 2019 liés à la participation de l'ARC au dispositif mis en place par l'OPAC pour la sécurité de ses locataires en ayant recours à des sociétés de gardiennage convention juin 2019
6284-REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	206 139,14	394 663,45	188 524,31	Principalement les redevances GEMAPI
62875-AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	250 540,90	337 609,31	87 068,41	Modification de l'imputation comptable, notamment de la distribution de ARC info + Autres documents par les communes + remboursement éclairage public poste PAN ZAC de Mercière (comptabilisés au chapitre 65 en 2018)
AUTRES DEPENSES	2 398 956,38	2 390 952,91	- 8 003,47	
Total général	5 926 137,20	7 221 739,37	1 295 602,17	

- **Les charges de personnel : + 119 K€ d'augmentation par rapport à 2018 qui s'explique comme suit:**

Charges de personnel 2018	7 639 112,21
Entrées 2019	364 899,35
Entrées 2018 - effet année pleine	136 138,41
Sorties 2018	-202 077,12
Sorties 2019	-207 791,96
Remboursement CET	16 112,50
Variation des charges patronales	64 779,73
Conventions de mise à disposition de personnel + personnel extérieur	-135 480,47
Autres (heures supplémentaires, maladies, régime indemnitaire...)	82 926,88
Charges de personnel 2019	7 758 619,53

Les refacturations liées à la masse salariale sont détaillées dans le paragraphe (recettes de fonctionnement)

▪ **Les atténuations de produits +24,7 K€**

	2018	2019	Ecart	Commentaires
7391171- Dégrevement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur de jeunes agriculteurs	47	0	-47	
7391178- Autres Restitutions au titre de degrevements sur contributions directes	75 665	2 860	-72 805	
739211 - Attributions de compensation	17 388 530	17 388 530	0	
739212 - Dotat° solidarité communautaire	1 290 000	1 412 277	122 277	Ajustement DSC. Délibération du 4 avril 2019
73921- Reversements sur FNGIR	1 542 941	1 542 941	0	
73925 - Fds péréquat° ress. comm. interc	2 028 484	1 954 298	-74 186	FPIC
Total	22 325 667	22 300 906	-24 761	

▪ **Les autres charges de gestion courante :**

Ce poste de dépense affiche une baisse de 33,3 k€ par rapport à 2018 :

Dépenses	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart	Commentaires
6531 - Indemnités élus	270 906,48	277 129,99	6 223,51	
6533 - Cotisations retraite élus	46 657,09	45 158,87	- 1 498,22	
6534 - Cot.séc. sociale part patr. élus	72 724,02	87 429,48	14 705,46	
6558 - Autres contributions obligatoires	90 000,00	-	- 90 000,00	Contribution forfaitaire (nomination équilibrée dans l'encadrement supérieur de la fonction publique)
65372- Cotisation au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		551,80	551,80	
6542- Créances éteintes		350,90	350,90	
6553 - Service d'incendie	3 423 726,00	3 479 005,00	55 279,00	SDIS
65733- Subventions de fonctionnement aux départements	119 155,61	117 708,72	- 1 446,89	
657341 - Subv aux communes du GFP	208 274,83	53 217,00	- 155 057,83	Écart expliqué principalement par la modification de l'imputation comptable de la distribution des documents de l'ARC par les communes + remboursement éclairage public poste PAN Zac de Mercière (comptabilisés au chapitre 011 en 2019)
657358 - Sub aux autres groupements	93 991,76	85 463,54	- 8 528,22	
6574 - Subv. fonct. person. droit privé	337 101,91	483 201,91	146 100,00	principalement la subvention versée à Oise-les-vallées (80k€ en 2018 contre 150 k€ en 2019) + subvention versée au tigre (150 k€ en 2018 contre 200 k€ en 2019)
65888- Autres		0,91	0,91	
Total	4 662 537,70	4 629 218,12	- 33 319,58	

▪ **Les charges Financières -92,7 K€**

La baisse des charges financières s'explique essentiellement par la politique de désendettement engagée par l'ARC depuis quelques années.

▪ **Les charges exceptionnelles + 3,1 M€**

L'évolution s'explique principalement par la participation du budget principal aux budgets annexes.

	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Ecart
Aérodrome	53 820	44 372	- 9 448
Hôtel de projet	71 335	115 081	43 745
GDV	684 649	627 883	- 56 766
Tourisme	174 734	193 994	19 260
Aménagement zones	3 000 000	-	- 3 000 000
Transport	150 849	-	- 150 849
Total	4 135 387	981 330	- 3 154 057

Les participations du budget principal aux budgets annexes sont ajustées en fonction du niveau des réalisations de ces derniers.

▪ **Les dotations aux provisions +35,4 k€**

+35,4 k€ d'ajustement de la provision constituée en 2017 pour financer le compte épargne temps (CET) par délibération du 14 novembre 2019.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, « hors le résultat de fonctionnement reporté de 7 580 741,64 € », s'élèvent à 51 703 573,73 € dont 669 386,72 € en opérations d'ordre.

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Recettes totales
013 - Atténuations de charges	241 289,25		241 289,25
042 - Opérations d'ordre entre section		669 386,72	669 386,72
70 - Produits des services	2 542 054,04		2 542 054,04
73 - Impôts et taxes	38 265 138,66		38 265 138,66
74 - Dotations et participations	9 579 642,69		9 579 642,69
75 - Autres produits gestion courante	279 040,64		279 040,64
76 - Produits financiers	97,21		97,21
77 - Produits exceptionnels	126 924,52		126 924,52
Total	51 034 187,01	669 386,72	51 703 573,73

a. Le taux des réalisations (mouvements réels) :

	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Pourcentage de réalisation
013 - Atténuations de charges	176 000,00	241 289,25	137%
70 - Produits des services	2 458 866,66	2 542 054,04	103%
73 - Impôts et taxes	37 835 417,71	38 265 138,66	101%
74 - Dotations et participations	9 712 292,75	9 579 642,69	99%
75 - Autres produits gestion courante	270 000,00	279 040,64	103%
76 - Produits financiers	-	97,21	-
77 - Produits exceptionnels	52 000,00	126 924,52	244%
Total	50 504 577,12	51 034 187,01	101%

Le taux de réalisation des recettes est de 101%, vérifiant ainsi la sincérité des inscriptions budgétaires.

b. L'évolution des principaux produits de fonctionnement (2019-2018)

⇒ Fiscalité + Dotations (+ 1,1 M€)

	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Écart	Commentaires
73 - Impôts et taxes	37 239 543,10	38 265 138,66	1 025 595,56	
73111 - Taxes foncières et d'habitation	24 979 490	25 249 835,25	270 344,86	
73112 - C.V.A.E.	8 604 523	9 524 252,00	919 729,00	Rectifications de la contribution fiscale de certaines entreprises
73113 - Taxe sur Surfaces Commerciales	1 791 224	1 614 239,00	- 176 985,00	
73114 - Imposit* Forfait. Entp. Réseau	438 435	440 312,00	1 877,00	
73211 - Attribution de compensation	70 432	70 432,00	-	
7364 - Prélèvt sur produits des jeux	464 555	191 176,57	- 273 378,45	Encaissement de la moitié de la taxe sur les paris hippiques encaissée dans sa totalité en 2018 (article 168 de la loi de finances)
7368 - Taxe locale sur pub extérieure	379 825	331 858,84	- 47 965,85	
73223 - fonds de péréquation intercom	58 151	40 706,00	- 17 445,00	
7318- Autres impôts locaux	452 908	337 358,00	- 115 550,00	Rôles supplémentaires
7346- GEMAPI		464 969,00	464 969,00	Comptabilisé au compte 73111 en 2018
74 - Dotations et participations	9 497 726,60	9 579 642,69	81 916,09	
74124 - Dot de base groupement communes	1 377 660,00	1 312 932,00	- 64 728,00	(-228) K€ de DGF
74126 - Dot. Compensation Groupement	7 111 148,00	6 947 868,00	- 163 280,00	
744- FCTVA	-	71 800,95	71 800,95	
74833 - Etat - Compensat* CET (CVAE CFE)	2 395,00	148 042,00	145 647,00	
74834 - Etat/compens.taxe fonc.	49,00	50,00	1,00	Allocations compensatrices
74835 - Comp. exonération taxe d'hab.	750 602,00	800 196,00	49 594,00	
Subventions diverses (emploi jeunes, études, RAM, ANRU...)	255 872,60	298 753,74	42 881,14	

⇒ Les produits des services : + 182,8 K€

Éléments de Facturation	2018	2019	Écart	Commentaires
Service Juridique	72 806,00	75 007,00	2 201,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Service Foncier	33 613,00	33 118,00	- 495,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Mutualisation DGA+ adjoints + DRH	647 358,00	587 302,00	- 60 056,00	Actualisation des conventions de mutualisation
DSI (personnel)	279 811,00	321 321,00	41 510,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Service communication	195 072,00	168 857,00	- 26 215,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Élargissement Droit des sols	104 872,50	104 872,50	-	
Centre de Surveillance Intercommunal	204 524,61	208 248,84	3 724,23	
Syndicat mixte du port fluvial	27 189,10	27 672,00	482,90	
Association de pays Compiégnois	29 885,00	-	- 29 885,00	
Bureau d'études	4 284,50	31 412,00	27 127,50	Rejet refacturations 2ème trimestre 2018 à cause d'un pb informatique, Réémission en 2019
Service commande publique	25 250,00	40 424,00	15 174,00	
Refacturations aux budgets annexes	362 332,00	398 173,00	35 841,00	
Redevance Crématorium	176 804,14	78 835,00	- 97 969,14	Rattrapage 2015-2016-2017 en 2018
SIG	19 373,16	19 373,16	-	
Mise à disposition du personnel	173 635,00	240 910,00	67 275,00	Actualisation des conventions de mutualisation
Convention DPO		39 244,04		
Refacturation copieurs ville de Compiègne		66 110,50		
Archives		98 774,00		Mutualisation de la gestion des archives (nouvelle convention)
Autres (régularisations année antérieurs...)	2 409,90	2 400,00	- 9,90	
Total	2 359 219,91	2 542 054,04	182 834,13	

⇒ Autres recettes de fonctionnement -34 K€

	2018	2019	Ecart	Commentaires
013 - Atténuations de charges	11 240	241 289	230 049	
Remboursement sur rémunérations du personnel + Charges SS et prévoyance	11 240	241 289	230 049	Rattrapage années 2016-2017-2018
75 - Autres produits gestion courante	302 824	279 041	- 23 783	
Revenus des immeubles	283 853	269 866	- 13 987	
Redevances Fermiers	15 637	782	- 14 855	
Produits divers de gestion	3 334	8 393	5 059	
77 - Produits exceptionnels (Mandats annulés, remboursements, cessions,....)	788 182	126 925	- 661 257	
Produits de cessions d'immobilisations	751 426	52 000,00	- 699 426	
Mandats annulés sur exercices antérieurs	5 969	37 184,26	31 215	
Produits exceptionnels	30 787	37 740,26	6 953	
Produits financiers	1	97	98	
Total	1 102 246	647 352	- 454 893	

II. La section d'investissement

1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent 8 630 083,02 € (*hors le solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour 2 094 332,10 €*), dont 7 960 696,30 € en opérations réelles et 669 386,72 € en opérations d'ordre.

a. Le taux des réalisations (mouvements réels)

Dépenses réelles d'investissement	Crédits ouverts 2019	Crédits employés 2019	% de réalisation
13- Subventions d'investissement	129 320	129 320	100%
16 - Remboursement d'emprunts*	3 410 500	3 373 172	99%
204 - Subventions d'équipement versées	2 941 367	1 294 493	44%
Opérations d'investissement	8 273 459	3 163 711	38%
Total dépenses	14 754 646	7 960 696	54%

*dont 1 M€ de paiement des grandes écuries du Roy étalé sur 3 ans (2017-2018-2019)

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 54%

b. Le programme d'investissement 2019

CA 2019

901 - Services Généraux	674 397
902 - Service Incendie	8 899
903 - fibre optique	1 037 480
909 - Equipement sportif (Gymnases)	147 439
920 - Signalétique Pistes cycl div	9 991
923 - Terrain de bi-cross	18 128
925 - Lutte contre les inondations (études)	100 740
961- Voie verte Clairoux Bienville	864
947 - TREMIE PRAIRIE (AMO)	136 500
949 - Protection des sites	24 849
995- Bassin carrière de Choisy	11 242
955 - Vidéoprotection	223 850
971 - Travaux dans les ZA	142 657
972 - Requalif de la zone Jaux Venette	157 578
975 - Pôle Evenementiel	35 721
974 - Banque Alimentaire	11 297
994 - Acquisitions foncières*	9 504
998- Halle de sport de la Croix Saint Ouen (AMO)	114 500
997- Batiment archives (Phase 1)	185 083
Péril 8 rue Harlay Compiègne	66 194
979- Eaux Pluviales	46 800
Total dépenses	3 163 711

⇒ Détail des subventions d'investissement versées

Bénéficiaire	Objet	CA 2019
SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSÉE (204112)		
Aides communautaires	Aides communautaires	219 838
TOTAL (204112)		219 838
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041632)		
Tourisme	participation à l'investissement	37 462
RPA	participation à l'investissement	23 030
ZAE Champ Dolent	participation à l'investissement	5 267
TOTAL (2041632)		65 760
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (204182)		
Divers Organismes	Aide à la pierre	27 618
TOTAL (204182)		27 618
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041412)		
Communes membres	aide aux communes	332 020
Compiègne	stade Petit poisson	94 842
Compiègne (Taxe sur les paris Hippiques)	Aménagement salle de boxe à l'EEM	131 000
Compiègne (Taxe sur les paris Hippiques)	Réhabilitation des locaux du centre municipal Pierre	144 700
Compiègne (Taxe sur les paris Hippiques)	Place de Change	52 500
Compiègne (Taxe sur les paris Hippiques)	Aménagement rue Amiral WEMYSS	48 678
CHOISY AU BAC	Terrain Synthétique	128 333
Margny les Compiègne	Terrain Synthétique	
Lachelle	Construction d'une maison d'assistante maternelle,	43 790
TOTAL (2041412)		975 863
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (20422)		
Particuliers	Opération façade et rénovation patrimoine anciens	414
	Onco Oise "Espace ressources Cancer	5 000
TOTAL (20422)		5 414
TOTAL DES FONDS DE CONCOURS		1 294 493

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent 9 262 575,90 €, dont 4 832 607,40 € en opérations réelles et 4 429 968,50 € en opérations d'ordre.

En 2019, les recettes réelles de la section d'investissement sont les suivantes :

- Les subventions d'équipement : 1 142 287,86 €
- FCTVA : 133 540,82 €
- L'excédent de fonctionnement 2018 capitalisé (autofinancement): 3 320 748,05 €
- Autres (Avances, cautions, travaux péril...) : 236 030,67€.

3. Les restes à réaliser

Dépenses

	RAR
204 - Subventions d'équipement versées	45 619,82
901 - Services Généraux	212 767,04
902 - Service Incendie	6 145,62
903 - fibre optique	707 028,00
909 - Equipement sportif (Gymnases)	129 258,00
925 - Lutte contre les inondations (études)	3 134,40
996- Aménagements Cyclables utilitaires (Programme TEPCV)	8 278,25
961- Voie verte Clairoix Bienville	335 540,64
995- Bassin carrière de Choisy	41 350,80
955 - Vidéoprotection	443 101,46
971 - Travaux dans les ZA	13 758,64
975 - Pôle Evenementiel	10 475,40
974 - Banque Alimentaire	12 379,80
997- Batiment archives (Phase 1)	5 800,86
Péril 8 rue Harlay Compiègne	120,00
978- Grandes Ecuries du roi	9 522,50
Total dépenses	1 984 281,23

Recettes

Objet	RAR
Nouvel emprunt	2 300 000,00
Solde Subventions Bâtiment des archives	35 926,77
Total	2 335 926,77

III. Les budgets annexes

1. Le budget aménagement

L'exécution du budget aménagement reflète l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à assurer un développement équilibré de son territoire tout en maîtrisant ses dépenses et son niveau d'endettement.

A l'issue de l'exercice 2019, le résultat cumulé affiche un excédent de 539 059,34 € contre un déficit de 47 939,43 en 2017.

	BP 2019 + DM	CA Prévisionnel
Total Opérations d'aménagement	10 180 647	7 214 483
Remboursement de la Dette	3 295 081	3 071 744
Déficit reporté	47 939,43	47 939
Total dépenses	13 523 668,02	10 334 167,08
Recettes exceptionnelles	20 000	
Total Recettes (Ventes + Subventions+ remboursements)	11 283 039	10 861 226
Participation du budget principal	1 200 000	
Emprunt + Cautions	1 020 629	12 000
Total recettes	13 523 668,02	10 873 226
Excédent	-	539 059,34

⇒ **Détail des opérations d'aménagement :**

Opérations	Dépenses				Recettes		
	Acquisitions	Études	Travaux	Dépenses Totales	Ventes	subventions	Total recettes
82423 - ZH Ecole d'Etat Major	-	24 373	1 175 391	1 199 764	1 756 000	149 556	1 905 556
82421 - ZH Camp des Sablons	-	20 703	983 482	1 004 185	-	-	-
82410 - ZH les jardins à lacroix Saint Ouen	12 269	-	165 260	177 529	674 260	-	674 260
82411 - ZH Le Maubon Choisy au bac	1 005 994	27 440	192 314	1 225 748	587 685	-	587 685
82427 - Le Moulin Bacot - Clairoix	363	-	-	363	-	-	-
82418 - ZH Centre Bourg Saint Sauveur	-	-	7 429	7 429	-	-	-
82412 - ZH Le Maraiquet Janville	-	-	165 252	165 252	-	-	-
82425 - ZH Les Buissonnets Les Marronniers choisy	-	-	-	-	318 180	-	318 180
82416 - Quartier de la gare	-	183 834	-	183 834	-	4 442	4 442
82428 - La Prairie II	-	38 051	15 258	53 309	-	-	-
82419 - ZH Quartier de l'écluse Venette	-	725	-	725	-	-	-
82415 - ZAC 2 rives Compiègne/Margny	-	-	77 785	77 785	-	8 574	8 574
9004 - Parc Tertiaire	-	-	-	-	690	-	690
9008 - Pôle de développement des hauts de Margny	1 680	17 134	117 611	136 425	332 330	-	332 330
9013 - ZA du Bois de Plaisance	-	165 282	2 753 720	2 919 003	6 930 232	-	6 930 232
9001 - Parc Scientifique	-	1 250	49 553	50 803	45 524	-	45 524
9012 - ZA Valadan à Clairoix	-	3 502	1 472	4 974	53 753	-	53 753
9003 - ZI Le Meux-Armancourt	7 355	-	-	7 355	-	-	-
Total	1 027 661	482 294	5 704 528	7 214 483	10 698 654	162 572	10 861 226

Le budget aménagement affiche :

- Un résultat de clôture d'exercice de 539 059,34 en 2019 contre – 47 939,43 € en 2018
- Pas de recours à l'emprunt en 2019

- Aucune participation du budget principal
- - 2,61 M€ de désendettement en 2019

Traduisant ainsi les efforts engagés par les services en matière de programmation et d'affinement des prévisions budgétaires pour mieux maîtriser le niveau d'endettement tout en assurant un développement équilibré de notre territoire.

2. Le budget Champ Dolant

Au terme de l'exercice 2019, le budget Champ Dolant a dégagé 211 519,27 € de recettes pour 211 619,79 € de dépenses.

Les dépenses correspondent principalement à la gestion des stocks et au remboursement de la dette.

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Champ Dolant						
Investissement	100,52	-	105 693,88	105 593,36	- 100,52	-
Fonctionnement	-	-	105 925,91	105 925,91	-	-
TOTAL	100,52	-	211 619,79	211 519,27	- 100,52	-

3. Le budget transports

1. Bilan 2019

Le 14/03/2019 : Acquisition de 20 vélos traditionnels, et 10 vélos à assistance électrique

- ✓ Le service VéloTIC voit son offre s'étoffer.
- ✓ Ces acquisitions représentent une dépense de 17 260€ H.T.
- ✓ Les vélos à assistance électriques sont proposés à la location pour des durées maximales de 3 mois, au prix de 45€.

Le 1^{er} mai 2019 : Le circuit de l'ARC Express est modifié, afin de continuer à desservir les arrêts de Verberie, suite à l'implantation d'une entreprise sur la commune. Cette entreprise ne permettait plus aux cars de faire le demi-tour nécessaire à la poursuite du circuit initialement prévu.

Ce service supplémentaire représente 3 529 kms par an, représentant une dépense annuelle de 8 717€ HT., hors révision de prix.

Le 11 juin 2019 : Un arrêt supplémentaire a été ajouté à la Ligne 5. Cet arrêt BELIN sera desservi 3 fois par jours, à 10h35, 15h05 et 19h20. Il permet d'accéder aux jardins familiaux situés au bout de la rue Henri Adnot.

Ce service supplémentaire représente une augmentation kilométrique de 860.7 km par an soit un coût annuel 2 126€, hors révision de prix.

Le 17 juillet 2019 : Le marché d'exploitation des services de mobilité (Marché Transports) a été prolongé d'un an, pour s'achever le 15 juillet 2021.

Cette prolongation va permettre de mieux appréhender son renouvellement.

Le 17 juillet 2019 : Le renfort scolaire sur Lachelle, mis en place en septembre 2018, en raison du sureffectif des cars régionaux, est reconduit pour l'année scolaire 2019/2020.

Ce service supplémentaire représente 2 187 kms par an, sur la base de 36 semaines de fonctionnement, représentant une dépense annuelle de 3 324€ HT., hors révision de prix.

Le 2 septembre 2019 : Mise en place d'une desserte en minibus des communes de l'EX CCBA en rabattement sur Verberie : il s'agit d'une navette avec 2 dessertes le matin et 2 dessertes en fin de journée qui effectue un circuit entre les communes de Béthisy St Pierre, Béthisy St Martin, Néry, Saintines et St Vaast de Longmont en rabattement sur Verberie. Cette navette a pour but d'offrir un service gratuit à ces communes, en rabattement sur Verberie pour ensuite prendre l'ARC Express jusque Compiègne.

Ce service supplémentaire est mis à l'essai pendant 4 mois, il représente une augmentation kilométrique de 5 656 kms, soit un coût de 17 929€ HT, hors révision de prix, pour les 4 mois.

Le 2 septembre 2019 : L'ARC a souhaité adapter son service pour répondre à la demande des entreprises situées sur le parc tertiaire et scientifique. C'est pourquoi, sur la ligne 5, le bus au départ de la gare à 15h25 desservira 5 arrêts supplémentaires avant de rejoindre son terminus.

Cette adaptation représente une augmentation kilométrique de 699.2 km par an soit un coût annuel 1 727€, hors révision de prix.

Le 2 septembre 2019 : Afin de répondre aux sollicitations des résidents du secteur du lotissement du Moulin, le renfort scolaire du midi au départ du collège Jacques Monod à 12h35 desservira l'arrêt « Lotissement du Moulin » le lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Cette adaptation représente une augmentation kilométrique de 414 km par an soit un coût annuel 1 022.58€, hors révision de prix.

Le 2 septembre 2019 : Pour assurer une meilleur desserte de la ZAC du Camp du Roy le vendredi soir, 2 modifications de service sont mises en œuvre sur la ligne 4 :

- Le départ gare à 20h33 prolongera son service jusqu'au Multiplexe,
- L'ajout du service de 22h35 au départ du Multiplexe vers la gare.

Ces services supplémentaires représentent une augmentation kilométrique de 416.5 km par an soit un coût annuel 1 028.75€H.T., hors révision de prix.

Le 2 septembre 2019 : Pour assurer une meilleur desserte de la ZAC du Camp du Roy, et de la ZAC de Jaux-Venette le vendredi soir, 2 modifications de service sont mise en œuvre sur la ligne 2 :

- Le départ gare à 20h35 prolongera son service jusqu'à l'arrêt Monnet,
- Le départ Monnet de 21h45 prolongera son service jusqu'en gare, pour permettre un retour plus tardif des usagers vers le centre-ville.

Ces services supplémentaires représentent une augmentation kilométrique de 431.2 km par an soit un coût annuel 1 065€H.T., hors révision de prix.

Le 4 novembre 2019 : Afin d'améliorer la desserte du quartier Bellicart, des services sont créés :

- 2 départs depuis la gare vers l'arrêt « marronniers »
- 3 départs de l'arrêt « marronniers » vers la gare.

Ces services supplémentaires représentent une augmentation kilométrique de 5 968 km par an soit un coût annuel 23818.32€H.T., hors révision de prix.

Le 4 novembre 2019 : Afin d'assurer le retour vers la gare des bénéficiaires de repas chauds, organisés par les Restos du Cœur, un service reliant le quartier Bellicart vers la gare est ajouté à 20h42.

Ce service supplémentaire représente une augmentation kilométrique de 1 002 km par an soit un coût annuel 2 475€H.T., hors révision de prix.

Le 18 novembre 2019 : Afin de pallier aux problèmes de surcharge à certains horaires, des services supplémentaires sont assurés, un le matin et l'après-midi dans chaque sens.

Ces services supplémentaires représentent une augmentation kilométrique de 7 656 km par an soit un coût annuel 30 545.45€H.T., hors révision de prix.

Total des prestations complémentaires : l'ensemble de ces ajustements, et amélioration de services de transports collectifs, représente une dépense totale de **129 636,10 HT €**

2. Équilibre budgétaire :

Le budget transports 2019 a dégagé 14 109 556,94 € de recettes pour 11 135 928,91€ de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Transports Intercommunaux						
Investissement	28 403,70	-	1 163 614,59	1 253 556,04	89 941,45	118 345,15
Fonctionnement	0,00	-	9 972 314,32	12 856 000,90	2 883 686,58	2 883 686,58
TOTAL	28 403,70	-	11 135 928,91	14 109 556,94	2 973 628,03	3 002 031,73

Le résultat de clôture s'établit à 3 002 031,73 € contre 28 403,70 € en 2019

Pour rappel, la décision modificative du 15/11/2018 ouvrait les crédits nécessaires aux écritures de régularisation de 5 années en matière de TVA, suite au rejet par la DDFIP de l'Oise le 2 mai 2016 du remboursement de crédit de TVA demandé par l'ARC en juillet 2015 de 1.456.920 euros au principal motif que le caractère gratuit des prestations de transport n'ouvre pas droit à un remboursement par la voie fiscale et que les investissements de la collectivités étaient éligibles au Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Ces ouvertures de crédits ont permis le dépôt le 14 décembre 2018 d'une demande de remboursement de crédit de TVA de 439 316 euros, et en parallèle la perception d'un FCTVA sur les dépenses de 2013 (864.206,90 euros).

Mais une évolution de la jurisprudence communautaire et de la doctrine administrative introduit une période transitoire courant jusqu'à la rentrée scolaire 2019 qui finalement maintient la

qualité d'assujetti aux fins du droit à déduction de la TVA dont se sont prévalus les collectivités au titre de leur activité de transport de personnes, quand bien même la participation financière perçue auprès des usagers serait inférieure à 10 % du coût de revient annuel des prestations.

Aussi, compte tenu du gain financier escompté d'environ 900 k€ environ, des courriers ont été adressés à l'administration fiscale et à la sous-préfecture pour annuler la demande de remboursement de TVA de décembre 2018 et proposer le reversement du FCTVA perçu.

Les écritures comptables correspondantes ont été opérées pour réintégrer les dépenses et recettes exclues des déclarations de TVA au titre du transport de personnes et permettront de déposer une nouvelle demande de remboursement de TVA.

Ci-dessous l'évolution des dépenses et des recettes entre 2018 et 2019 :

Fonctionnement

	2 018	2 019	Évolution	
Dépenses de Fonctionnement	9 945 034	9 972 314	27 281	Commentaires
011 - Charges à caractère général	6 746 726	7 119 378	372 652	Notamment les contrats de prestations de services (amélioration du service + révision des prix,...)
012 - Charges de personnel	290 882	340 426	49 544	Arrivée du nouveau directeur de la direction des transports en 2019
014 - Atténuations de produits	3 773	-	- 3 773	
042 - Opérations d'ordre entre section (Amortissements)	317 129	314 232	- 2 897	
65 - Autres charges gestion courante	-	2	2	
66 - Charges financières	37 798	32 557	- 5 242	
67 - Charges exceptionnelles	2 548 726	2 165 720	- 383 006	Régularisation de TVA
Recettes de Fonctionnement	9 945 034	12 856 001	2 910 967	Commentaires
002 - Excédent antérieur reporté Fonc	355 173	-	- 355 173	l'excédent reporté en 2018 a financé en partie les régularisations de TVA comptabilisées 2018
013 - Atténuations de charges	9 730	-	- 9 730	
042 - Opérations d'ordre entre section	90 194	90 194	-	
70 - Produits des services	35 763	29 845	- 5 918	
73 - Impôts et taxes	5 712 582	6 557 948	845 367	Versement transport
74 - Dotations, subventions et participations	1 525 112	2 223 134	698 022	Rattrapage subventions
75 - Autres produits gestion courante	-	0	0	
77 - Produits exceptionnels	2 216 479	3 954 879	1 738 400	Régularisation de TVA
Résultat	-	2 883 687	2 883 687	

Investissement

	2 018	2 019	Évolution	
Dépenses d'investissement	1 258 739	1 163 615	- 95 124	Commentaires
040 - Opérations d'ordre entre section	90 193,95	90 193,95	-	
10 - Dotations Fonds divers Réserves	-	866 968,93	866 968,93	Remboursement FCTVA
16 - Remboursement d'emprunts	177 083,32	177 083,32	-	
20- immobilisations incorporelles	35 657,84	-	- 35 657,84	
21- immobilisations corporelles	955 803,92	29 368,39	- 926 435,53	Régularisation de TVA
Recettes d'investissement	1 287 143	1 281 960	- 5 183	Commentaires
001- solde d'exécution reporté	52 956,86	28 403,70	- 24 553,16	
040 - Opérations d'ordre entre section	317 128,89	314 232,00	- 2 896,89	
10 - Dotations Fonds divers Réserves	864 206,90	2 762,03	- 861 444,87	Régularisation de TVA
13 - Subventions d'investissement	52 850,08	-	- 52 850,08	Participation du budget principal
20- immobilisations incorporelles	-	11 699,34	11 699,34	Régularisation de TVA
21- immobilisations corporelles	-	924 862,67	924 862,67	Régularisation de TVA
Résultat	28 404	118 345	89 941	

4. Le budget Déchets Ménagers

Le budget déchets ménagers 2019 a dégagé 7 987 000,50 € de recettes pour 8 681 892,25 € de dépenses.

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Déchets Ménagers						
Investissement	322 013,82		133 319,51	187 366,65	54 047,14	376 060,96
Fonctionnement	1 513 958,28		8 548 572,74	7 799 633,85	- 748 938,89	765 019,39
TOTAL	1 835 972,10	-	8 681 892,25	7 987 000,50	- 694 891,75	1 141 080,35

Les 8,5 M€ de dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

- 7,9 M€ de charges à caractère général (dont 7,4 M€ de contrats de prestations de services (collecte+ élimination des déchets)
- 0,17 M€ de charges de personnel
- 0,15 M€ d'opérations d'ordre
- 0,30 M€ d'autres charges de gestion courante (subventions,..)
- 0,004 M € de charges financières
- 0,026 M€ de charges exceptionnelles (titres annulés,...)

Financées principalement par :

- L'excédent de fonctionnement reporté : 1,5 M€
- La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères : 6,7 M€
- La redevance d'enlèvement d'ordures ménagères : 1 M€
- Autres (dont subventions) : 0,12 M€

Les dépenses d'investissement correspondent principalement à l'achat de conteneurs, de bacs, de composteurs, ainsi les travaux de réhabilitation du bâtiment de stockage.

Ces dépenses sont financées principalement par les opérations d'ordre et les excédents reportés des années antérieures.

5. Le budget Hôtel de Projet

Au terme de l'exercice 2019, le résultat de clôture s'établit à 318 625,88 € contre 34 995,84 € en 2018.

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Hôtel de Projet						
Investissement	34 995,84		70 193,38	353 823,42	283 630,04	318 625,88
Fonctionnement	0,00		430 624,75	430 624,75	-	0,00
TOTAL	34 995,84	-	500 818,13	784 448,17	283 630,04	318 625,88

À noter que de septembre 2017 à mars 2018, le bâtiment "A" a bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur, cofinancée par l'État, la Région et l'ARC. Un chantier ambitieux au résultat triplement positif : meilleur confort, meilleure image (plus « innovation »), et des

économies de gaz. Le confort d'été continue à poser problème et nécessitera une intervention sur la ventilation double flux.

Fin 2019, dans le bâtiment A : 69% des bureaux sont occupés. Les options posées à ce jour nous permettront de monter à 74% premier trimestre 2020. Le reste du site conserve le même taux d'occupation (6 unités activité sur 7 et les 6 autres bâtiments).

Le parc technologique héberge 24 entreprises et 140 emplois fin 2019 (contre 24 entreprises et 120 personnes à fin 2018). 4 entreprises sont parties en 2019, et 4 nouvelles sont entrées.

Le montant des restes à réaliser reporté en 2020 s'élève à 94 207,31 € et correspond aux travaux engagés en 2019 dans le bâtiment 8 ainsi que l'acquisition de matériels informatiques

La participation du budget principal a été ajustée en fonction de l'exécution budgétaire, et s'est élevée à 115 k€ en fonctionnement.

6. Le budget résidence pour personnes âgées

Le résultat de clôture est excédentaire de 61 297,88 € contre 46 847,91 € en 2018 avec 953,06 € de restes à réaliser reportés en 2020.

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget RPA						
Investissement	-		112 625,04	113 578,10	953,06	953,06
Fonctionnement	46 847,91	26 000,00	285 720,17	325 217,08	39 496,91	60 344,82
TOTAL	46 847,91	26 000,00	398 345,21	438 795,18	40 449,97	61 297,88

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement aux dépenses d'exploitation (fluides, entretien,...) nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement, financées par :

- les loyers payés par les résidents
- les amortissements
- Et les excédents reportés des exercices antérieurs.

Les dépenses en investissement correspondent principalement au remboursement de la dette et aux travaux de renouvellement des appartements (électricité, compteurs, travaux de câblage, travaux de rénovation).

La participation du budget principal s'est élevée à 23 030,07 € en investissement.

7. Le budget Gens De Voyage

Ce budget affiche un résultat positif de clôture de 175 945,57 € contre 300 951,10 € et 47 343,77 € de restes à réaliser reportés en 2020.

Son exécution se présente comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Aire des Gens du Voyage						
Investissement	300 951,10		303 626,56	178 621,03	- 125 005,53	175 945,57
Fonctionnement	-		836 224,63	836 224,63	-	-
TOTAL	300 951,10	-	1 139 851,19	1 014 845,66	- 125 005,53	175 945,57

Les dépenses de fonctionnement correspondent:

- Au contrat de gestion de l'Aire de Jaux par la société VESTA
- Aux frais de fonctionnement du site (entretien, consommations,...)
- Aux charges financières

Ces dépenses sont financées par:

- La participation versée par le budget principal
- Les subventions de la CAF
- Les remboursements des fluides et droits de place.
- Et enfin les amortissements

Les dépenses d'investissement sont liées au remboursement d'emprunt, et aux travaux réalisés en cours d'année.

Les excédents cumulés permettront de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

8. Le Budget Aéroport

Le budget aéroport affiche un résultat positif de clôture de 690 235,68 € contre 702 830,99 € en 2018 et 7 387,12 € de restes à réaliser reportés en 2020.

Son exécution se présente comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Aéroport						
Investissement	702 830,99		61 444,56	48 849,25	- 12 595,31	690 235,68
Fonctionnement	-		84 840,59	84 840,59	-	-
TOTAL	702 830,99	-	146 285,15	133 689,84	- 12 595,31	690 235,68

Pour l'année 2019, les dépenses du budget aéroport s'élevaient à 146 285,15 € réparties comme suit:

- 61 444,56 € en investissement soit 42 % des dépenses totales (travaux de vidéo protection de l'aéroport + réalisation de grilles de défense métalliques du hangar C)
- 84 840,59 € en fonctionnement soit 58 % des dépenses totales (dont 24 k€ de travaux d'entretien + 49 k€ de dépenses d'amortissement)

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- ✓ 7,5 k€ : dotation de l'état suite à la prise en charge par l'ARC de l'aérodrome
- ✓ 32,4 k€ des locations et charges consenties aux associations utilisatrices de cet équipement
- ✓ 44,4 k€ de participation du budget principal.

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

9. Le Budget Assainissement

Le système d'assainissement est régi par un arrêté préfectoral et est constitué d'un réseau collectant les eaux usées d'une ou plusieurs communes et d'une station d'épuration.

Le service assainissement collectif de l'Agglomération de la Région de Compiègne historique est constitué de huit systèmes d'assainissement.

La compétence sur les communes de l'ex-CCBA, a été intégrée au 1^{er} janvier 2018. Sur ce territoire, il y a 2 systèmes assainissement (réseaux + station d'épuration) et le réseau de la commune de Saintines raccordé sur la station de Saintines-Saint Sauveur qui était déjà gérée par l'ARC.

⇒ Bilan de l'exercice 2019

- ⇒ Plusieurs centaines de raccordements et de mises en conformité ont lieu chaque année ainsi que les travaux de réhabilitation du réseau pour un montant de 310 000 € HT.
- ⇒ La poursuite des travaux engagés pour l'intégration des communes de l'Ex-CCBA notamment des travaux à Verberie rue de Saintines et rue Saint Pierre.
- ⇒ La poursuite de la réhabilitation de réseaux en fonction des résultats des inspections réalisées par les exploitants et remplacement du réseau rue Victor Hugo à Choisy-au-Bac suite à l'effondrement.
- ⇒ Dans la continuité de la construction de la station d'épuration de Choisy-au-Bac, la création d'un bassin d'orage.
- ⇒ Le raccordement de la commune de Lachelle sur la station d'épuration intercommunale de Lacroix Saint Ouen avec un passage sous voie SNCF en octobre 2019.
- ⇒ La création d'un réseau eaux usées rue de la Mabonnerie à Verberie.
- ⇒ Le démarrage de l'étude de desserte des zones à urbaniser en lien avec le PLUi

⇒ L'exécution budgétaire

Le budget assainissement a dégagé 11 222 301,14 € de recettes pour 9 447 193,44 € de dépenses, avec 449 279 € de restes à réaliser.

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget Assainissement						
Investissement	349 732,98		6 204 918,65	5 228 640,59	- 976 278,06	- 626 545,08
Fonctionnement	5 996 954,82	1 801 862,99	3 242 274,79	5 993 660,55	2 751 385,76	6 946 477,59
TOTAL	6 346 687,80	1 801 862,99	9 447 193,44	11 222 301,14	1 775 107,70	6 319 932,51

Le résultat de clôture s'établit à 6 319 932,51 € en 2019 contre 6 346 687,80 € en 2018.

Les principaux investissements réalisés :

- Plusieurs centaines de raccordement et de mises en conformité ainsi que les travaux de réhabilitation du réseau,
- Les travaux de construction de la station d'épuration de Choisy au bac,
- Les travaux de raccordement de Lachelle...

10. Le Budget SPANC

Le budget SPANC a dégagé 11 113,33 € de recettes pour 9 492,80 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--

Budget SPANC						
Investissement	258 281,73		-		-	258 281,73
Fonctionnement	35 231,71		9 492,80	11 113,33	1 620,53	36 852,24
TOTAL	293 513,44	-	9 492,80	11 113,33	1 620,53	295 133,97

Le résultat de clôture s'établit à 295 133,97 € soit un niveau presque équivalent à celui de 2018 (293 513,44 €)

À noter que ce budget évoluera significativement avec l'apport en Assainissement Non Collectif des communes de l'ex-CCBA.

L'excédent cumulé permettra de financer les projets et les travaux à venir et de limiter le recours à la dette.

11. Le Budget Eau

⇒ [Le contexte](#)

Par délibération en date du 15 septembre 2016, le Conseil d'Agglomération a approuvé le transfert de la compétence « Eau » afin de disposer de l'intégralité de la compétence (production et distribution), lui permettant de lancer une procédure de concession de service public (CSP) de distribution d'eau.

Le préfet a pris l'arrêté correspondant en date du 27 octobre 2016 modifié par l'arrêté du 21 novembre 2016.

Cette prise de compétence a entraîné la dissolution des syndicats de Choisy au Bac et de Saintines-St Sauveur, le retrait des communes de Le Meux, Jaux, Armancourt et Jonquières

du SIAEP de Longueil Ste Marie et le retrait de la commune de St Jean aux Bois du SIAEP de Bonneuil en Valois.

Les communes de Compiègne, Lacroix St Ouen, Bienville, Margny-lès-Compiègne et Venette ont signé des conventions de gestion avec l'ARC en 2017.

Ces conventions ont été renouvelées pour une année supplémentaire (2018) pour les communes de Bienville, Margny-lès-Compiègne et Lacroix St Ouen.

À noter que La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a attribué à titre obligatoire la compétence " eau " aux communautés d'agglomération, à compter du 1er janvier 2020.

⇒ [Bilan de l'exercice 2019](#)

- La reprise de la gestion du service public de production et de distribution d'eau potable des communes de Margny-lès-Compiègne, Bienville, et Lacroix Saint Ouen,
- La Reprise de :
 - ✓ SIAEP de Verberie St Vaast De Longmont
 - ✓ Néry
 - ✓ Saintines
 - ✓ Béthisy-St-Pierre
- La poursuite des travaux de renouvellement de canalisation d'eau sur le territoire,
- La maîtrise d'œuvre pour des travaux de génie civil sur le réservoir de La Croix St Ouen
- La mise en place de plans de gestion différenciée au sein des communes visant le « zéro pesticide »,
- Le développement du bio dans la restauration collective en aidant les communes à rédiger leurs cahiers des charges lors des renouvellements de marchés d'alimentation.

⇒ [L'exécution budgétaire](#)

Le budget eau a dégagé 5 244 807,44 € de recettes pour 4 413 594,38 € de dépenses, avec 194 726,65 € de restes à réaliser reportés en 2020.

⇒ Son exécution se présente ainsi :

Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
--	----------------------------------	---------------	---------------	---------------------------	--	--

Budget Eau Potable						
Investissement	4 004 069,73	2 508 751,77	1 681 178,32	- 827 573,45	45 954,07	3 222 450,35
Fonctionnement	804 083,75	1 904 842,61	3 563 629,12	1 658 786,51	66 875,40	2 529 745,66
TOTAL	4 808 153,48	4 413 594,38	5 244 807,44	831 213,06	112 829,47	5 752 196,01

Le résultat de clôture s'établit à 5 752 196,01 € en 2019 contre 4 413 594,38 € en 2018.

L'excédent cumulé financera une partie du programme de 7 M€ de mise en œuvre du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) en plus de la provision de 3,8 M€ constituée afin d'en assurer le financement et donc limiter le recours à l'emprunt.

12. Le budget Tourisme

À l'issue de l'exercice 2019, le budget Tourisme a dégagé 576 680,61 € de recettes pour 538 655,58 € de dépenses.

Son exécution se présente ainsi

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2019	Recettes 2019	Résultat d'exécution 2019	Résultat de Clôture de l'exercice 2019
Budget Tourisme						
Investissement	- 5 163,03		63 025,37	101 050,40	38 025,03	32 862,00
Fonctionnement	-		475 630,21	475 630,21	-	-
TOTAL	- 5 163,03	-	538 655,58	576 680,61	38 025,03	32 862,00

Le résultat de clôture s'établit à 32 862 € en 2019 contre -5 163,03 € en 2018

Le montant des restes à réaliser reporté en 2019 s'élève à 32 862€ en dépenses

La participation du budget principal a été ajustée en fonction de l'exécution budgétaire, et s'est élevée à 194k€ en fonctionnement et à 37,5 k€ en investissement.

IV. Conclusion

Les budgets annexes dégagent un résultat de clôture excédentaire de **27 708 16,47 €** réparti comme suit :

Budget	Résultat de Clôture
Budget Principal	9 379 762,55
Budget Aménagement	539 059,34
Budget Champ Dolant	-
Budget Transports Intercommunaux	3 002 031,73
Budget Déchets Ménagers	1 141 080,35
Budget Hôtel de Projet	318 625,88
Budget RPA	61 297,88
Budget Aire des Gens du Voyage	175 945,57
Budget Aéroport	690 235,68
Budget Assainissement	6 319 932,51
Budget SPANC	295 133,97
Budget Eau Potable	5 752 196,01
Budget Tourisme	32 862,00
Total Budgets	27 708 163,47

Ces résultats seront affectés en fonctionnement ou en investissement en fonction des besoins permettant ainsi de réduire les participations du budget principal aux différents budgets annexes et de financer les demandes supplémentaires des services (détail dans les délibérations des affectations des résultats).

⇒ La situation financière de la collectivité

Cette analyse est établie sur la base de la consolidation du budget principal et des budgets annexes.

▪ L'Épargne (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

	Repère	CA 2019
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (RRF)	1	93 460 233
Produits exceptionnels	2	5 893 453
RRF hors reprise de résultats et produits exceptionnels	3=1-2	87 566 780
Dépenses réelles de fonctionnement	4	72 884 602
Dépenses exceptionnelles	5	3 243 825
DRF hors charges exceptionnelles	6=4-5	69 640 777
Épargne brute	7=3-6	17 926 003
Remboursement en capital	8	8 192 797
Épargne nette	9=7-8	9 733 206

L'épargne brute atteint 17,9 M€ en 2019 et couvre les remboursements d'emprunts (8,2 M€), d'où une épargne nette positive de 9,7 M€.

▪ L'Endettement (le calcul n'intègre pas les excédents cumulés)

	Repère	CA 2019
Dettes au 31/12 CA	10	69 772 466,87
Recours à l'emprunt	11	0
Encours de la dette/ RRF	12=10/1	75%
Besoin de financement	13=11-8	(8 192 797)
Capacité de désendettement	14=10/7	3,89

La capacité de désendettement est de 3,89 ans pour l'exercice 2019.

Pour mémoire, la norme retenue par le législateur est de 12 années.

Le budget de l'ARC dégage des résultats satisfaisants grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses afin de :

- Maintenir un niveau d'investissement porteur de développement de notre territoire
- Réduire le niveau de la dette
- Et de Contrôler la fiscalité pour ne pas alourdir les charges des ménages et des entreprises